



- Compte-rendu -

FOCUS GROUPE SECONDAIRE A BRUXELLES - 27 JANVIER 2011

15 participants : 5 enseignant-es (Ens), 2 directeur-trices (Dir), 2 éducateur-trices (Educ) 6 intervenants extérieurs (Ext)

Animation et prise de notes : Joëlle van den Berg, Vanina Dubois, Kriss Gutierrez (Réseau Idée)

Présentation des résultats du questionnaire sur l'ErE-DD à l'école et échanges

Objectifs de la séance: analyser des éléments qui ressortent de ces résultats et préciser certains obstacles et leviers particuliers (« de quoi s'agit-il ? »).

Obstacles

Temps/ bénévolat

Ens- Si on se lance dans un projet d'ErE, il n'y a aucun temps supplémentaire prévu par l'école. C'est toujours du bénévolat, il faut prendre le temps sur les heures personnelles de temps libre.

Ext- Il n'y a donc pas d'heures supplémentaires (en dehors des cours) prévues lorsque l'on est enseignant ?

Ens- C'est compliqué. Deux choix s'offrent à nous:

- Travailler tout seul au projet
- Le gérer avec d'autres personnes, ce qui est encore plus compliqué. Les horaires de l'un ne correspondent pas forcément à ceux de l'autre. Il se peut aussi que lorsque l'on a trouvé quelqu'un, peu de temps après il ne soit plus disponible.

Dir- Par rapport au problème du temps, il y a aussi toutes les directives administratives qui contraignent fortement les enseignants. Il y a un temps d'investissement pédagogique énorme (notamment au niveau du premier degré) pour lequel les enseignants n'ont pas d'heures de concertation afin d'en parler entre eux. La priorité au niveau pédagogique est de faire appliquer les réformes. Il faudrait modifier la plage horaire, mais cela comporte des risques au niveau de la sûreté de l'emploi !

Ens- C'est vrai qu'il y a beaucoup de bénévolat mais on peut toujours trouver des heures. À partir du moment où ça devient des projets d'école, c'est possible d'y mettre un peu de son temps.

Ext- Donc le projet doit être inscrit au projet d'établissement et accepté par le corps enseignant, la direction ?

Dir - Chez nous, nous avons octroyé trois heures à une enseignante. Mon principe : il faut faire des choix, si on veut qu'un projet soit porteur. Il faut lui donner une importance sur le plan symbolique et fonctionnel. Il faut institutionnaliser le projet auprès des enseignants. Cela signifie que le projet de l'école est suivi par la direction et qu'il est inscrit dans le cursus de l'élève.

Ens- Je suis la seule à avoir du temps pour le DD dans l'école. Il faut donc que je dynamise l'équipe malgré leur manque de temps, ce qui n'est pas évident.

Ens- Lorsque l'on démarre un projet, souvent tous les profs qui étaient dynamiques se voient octroyer des heures de cours en plus, ce qui « tue » le projet.

Ens- Pour ma part, je suis assez libre car je donne un cours d'éducation du consommateur. Je peux mettre ce que je veux dans mon cours. Ce qui est plus compliqué, c'est le travail en équipe. Le lien avec les autres profs est assez difficile. C'est la coordination qui pose problème. Même lorsqu'on organise un temps spécialement prévu pour en parler (p.ex une heure de table), on a toujours autant de mal à se rencontrer. On pourrait utiliser les journées pédagogiques mais on ne parle pas d'environnement lors de ces journées. De plus, elles ont lieu seulement deux fois par an. Pourtant on pourrait y consacrer du temps à ce moment-là !

Ext- Il faut aussi qu'il y ait une vraie volonté de la part des écoles.

Ens- Une initiative personnelle et isolée d'un enseignant peut finir par ouvrir des portes. J'ai fini par motiver les titulaires de classe qui ont pris le pas d'avoir deux poubelles. J'ai vraiment dû travailler la motivation pour en arriver là. On a fait une assemblée générale où étaient invités tous ceux qui étaient intéressés. Il faut motiver les élèves au respect de l'environnement à l'intérieur mais aussi à l'extérieur de l'école car nous sommes dans un contrat de quartier pendant cinq ans. Les associations viennent donner des conseils aux élèves mais ce sont principalement les profs qui font le travail. Moi dans mon cours de religion, j'intègre des notions de citoyenneté par exemple.

Ens- La matière est facilement intégrable au cours, mais dès que le programme change ou lorsque vous n'êtes plus en charge de ce cours l'année d'après il faut tout recommencer. Alors il faut essayer de transmettre au prof suivant ce que vous avez fait mais c'est parfois très difficile.

Dir- Je propose une solution qui est malheureusement plus « politique ». Il faudrait que les profs chevronnés, peu après ou avant leur départ pour la retraite, parrainent les jeunes profs lorsqu'ils construisent leurs cours. Car les jeunes enseignants sont souvent débordés face à l'abondance administrative.

Ext- Et le volume horaire qui permet de rassembler les heures de cours sur 3 ou 6 mois au lieu d'une année ? Est-ce possible dans une école ?

Dir- Cela dépend de la nature et de la taille de l'école, du nombre d'implantations. S'il y a plusieurs sections par exemple, là ça devient très complexe.

Dir- C'est une nécessité de savoir ce que l'on peut faire dans un cadre légal, qui devient de plus en plus restrictif concernant le fonctionnement d'une école. Il faut respecter certains critères légaux du droit scolaire. Nous avons fait le choix de créer dans la grille horaire un cours de développement durable comme activité complémentaire où tous les élèves sont inscrits pendant 6 mois une heure/semaine. C'est un cours interactif et évalué, il se donne par module. On trouvait important que cela fasse partie de la formation d'un élève. Comme on voulait donner plusieurs dimensions à la démarche, le cours est donné par quatre profs qui se concertent grâce à une fourche en commun. Il faut aussi montrer aux élèves la dimension citoyenne en leur faisant faire des activités. Ainsi on donne la chance aux élèves de mener une réflexion sur le développement durable car cela n'implique pas seulement de manger bio !

Dir- Il y a trois conditions requises pour travailler à plusieurs enseignants sur un projet :

- Les profs doivent vivre dans la même zone géographique. Ne pas résider trop loin de l'établissement
- Ils doivent avoir les mêmes plages horaires et bénéficier d'heures de concertation comme dans l'enseignement fondamental
- Les élèves sont un public difficile. Il leur faut des heures de récupération car cela demande beaucoup d'énergie aux profs.

Le plus gros obstacle c'est la plage horaire.

Sollicitations

Ext- Dans les obstacles, il y a aussi la sollicitation. Etes-vous trop sollicités ? Est-ce que ces sollicitations répondent à des besoins ?

Ens- On sollicite les aides extérieures, c'est certain. Mais parfois ce qui est offert demande encore plus de travail en contrepartie. Par exemple l'année passée, nous étions lancés dans le projet « école pour demain ». Ce qu'il fallait faire pour que ça corresponde à la norme et pour obtenir le papier officiel « école pour demain » avait déjà été fait dans notre école. On devait continuer à faire des audits énergie, transport, etc. Donc nous avons déjà fait le travail mais cela ne rentrait pas dans le « canevas » qui était demandé par cette association qui voulait nous faire recommencer. Par manque de temps, nous avons dû tout arrêter. De plus, chaque association qui vous a aidé demande un rapport. Certains sont trop longs et contraignants. Ça prend beaucoup de temps, surtout si vous avez travaillé avec plusieurs associations sur l'année.

Continuité

Ext- Pourrait-on considérer que le problème de continuité consiste au suivi des élèves d'une année à l'autre ainsi que dans l'espace, c'est-à-dire à l'extérieur de l'établissement scolaire ?

Educ- Concernant la continuité dans le temps, il y aussi la stabilité de l'équipe. Certains professeurs ne sont pas nommés donc ils n'ont pas la certitude d'être repris l'année d'après. Cet aspect joue un rôle prépondérant.

Ext- Mettez-vous quelque chose en place à la fin de l'année pour remédier à ce problème et assurer la transition ?

Educ- Pour l'instant, non...

Dir- Pour le 28 avril, nous avons prévu une journée avec des conférenciers, des partenaires extérieurs, etc... C'est d'ailleurs un prolongement de ce qui avait été fait l'année dernière dans l'école. Mais on ne peut pas tout gérer. Créer une équipe c'est très compliqué. Il y a beaucoup de mouvance des enseignants et des élèves entre le 1^{er} degré et le 2^e degré. Ce qui demande une flexibilité continue !

Ens- Par rapport à la continuité, même au niveau des asbl, on peut rencontrer des problèmes. Par exemple, j'en ai eu deux qui sont venues mais qui n'avaient plus les budgets pour revenir l'année d'après !

Educ- Le problème de continuité peut aussi être dû à la gestion du personnel. Notamment au niveau des éducateurs, s'ils ne sont pas assez nombreux, ils ne savent pas s'investir. Les éducateurs aussi peuvent jouer un rôle.

Ext- Est-il possible de continuer à travailler avec une classe même si on a plus cours avec elle l'année suivante ? Par exemple via un collègue. Une classe lancée dans un processus de réflexion ne doit pas être « lâchée » en cours de route. Comment prépare t-on l' « après » ?

Ens- C'est possible à condition de créer un groupe à partir d'élèves provenant de classes différentes. Dans ce cas-là, ce sont eux qui feront le travail, qui seront le « moteur » de la continuité.

Leviers

Implication des élèves

Ens- Les élèves doivent aussi s'impliquer dans la gestion du bâtiment de leur école (fermer les portes, fenêtres, ...) et donc de leur environnement.

Educ- Le fait de participer à un projet où il y a une récompense concrète à la clef motive énormément les élèves.

Ens- Il faut absolument qu'il y ait une implication de leur part dans le projet sinon on a l'impression de parler dans le vide.

Soutien de la direction

Ens- Chez nous, tout dépend de la direction. On doit toujours avoir l'accord de la direction. Et il faut souvent attendre 2 ou 3 mois. Et avoir le soutien de la direction n'est même pas suffisant ! Cela fait un an que j'attends une réunion avec l'éconamat pour faire quelque chose avec les ouvriers alors que je réitère ma demande tous les mois.

Ext- La direction est certes un levier important vu qu'elle a un rôle dominant dans le processus de prise de décision. Mais quels sont les autres lieux où l'on peut mener des projets malgré les freins ?

Dir- Tout d'abord, il y a le conseil de participation (composé de parents d'élèves), les instances syndicales et le CoCoBa (Comité de Concertation de Base). C'est un lieu

de décision qui regroupe la direction, l'éconamat, des délégués syndicaux, des techniciens, ... Par exemple, si on a un problème de violence dans l'école, on pourrait régler ce problème grâce à des décisions prises au niveau du CoCoBa. Mais en général, un bon directeur fait en sorte qu'il y ait de la transparence et fait régner un climat de sérénité au sein de l'école. Le directeur n'est pas seul le seul à décider, il y a quand même sa hiérarchie et l'administration qui reste le décideur.

Dir- Au niveau catholique, on a plus de liberté pour la gestion de l'école. Nous bénéficions d'une plus grande autonomie et de moins de contraintes. On relève d'un PO, mais qui n'est pas structurel comme les échevins ou autres ministres. Si le directeur fait office de levier, il doit rester attentif et être le garant que la dimension DD soit présente dans toutes les instances (légales ou autres) comme le conseil des élèves, le conseil des profs, le conseil d'entreprise, le CPPT, etc. auxquelles il participe. Mais attention à ne pas devenir les « talibans du Bio ». Il faut que le directeur, jouant le rôle de levier soit présent ; notamment lors des réunions d'éco-délégués d'élèves. Il faut qu'il leur consacre du temps, c'est une manière pour eux de se sentir valorisés. De cette façon, on rappelle aussi à l'ensemble du corps professoral que l'école est engagée dans un processus et dans un projet.

Ens- Le directeur doit mettre du poids dans tout ce qu'il fait et ne pas oublier l'importance de la reconnaissance des actions.

Dir- La direction donne à la fois une présence effective et symbolique. Il peut aussi être le relais auprès des autres directions. Par exemple Coren va venir présenter le projet « agenda 21 » à d'autres directeurs de ma région. Nous sommes leviers chez les autres aussi.

Ressources extérieures

Ext- Les réussites de projets servent-elles de levier par rapport aux autres professeurs ? Est-ce que ça donne de la pertinence à l'action menée ? Au final, est-ce que ça facilite l'avancée du projet ?

Ens- C'est une sorte de pari. Il y a les ressources, mais n'oublions pas ce qu'on peut apporter à l'extérieur de l'établissement. Etre nous-même ressource. On espère toujours que ça va fonctionner tant en interne qu'en externe. Un exemple : le covoiturage. Je ne me sens pas assez professionnelle dans ce domaine, je suis prof de chimie. Le projet a été lancé en avril 2010, c'est une façon de dynamiser en sollicitant l'extérieur. Le lien avec l'extérieur permet de se lancer, c'est primordial d'avoir des ressources. Ce n'est pas possible de le faire rien qu'en interne. C'est une grande aide que d'avoir profité de contacts extérieurs pour pouvoir se former et ensuite se lancer seul.

Ext- Etre en contact avec l'extérieur participe déjà à un élan positif.

Dir- C'est aussi intéressant de partager, de voir qu'il y a beaucoup de personnes qui ont la même envie de faire l'EDD. On se sent moins isolé.

Ens- Beaucoup d'associations peuvent nous aider en proposant des jeux, du matériel pédagogique, ...

Programmes

Ext- Il y a de nombreuses sollicitations qui représentent du travail supplémentaire pour les enseignants. Pourrait-on intégrer plus l'EDD dans le cadre des heures de cours ?

Ens- C'est facile de l'intégrer à mes cours d'éducation du consommateur car mon cours est déjà très ouvert.

Ens- Au cours de math, je fais des statistiques sur les degrés de pollution des différents moyens de transport.

Ext- On peut trouver du temps pour intégrer l'ErE dans les programmes, mais il faut que les profs soient intéressés. D'ailleurs la preuve en est faite chez les néerlandophones qui ont beaucoup plus développé cet aspect dans tous leurs cours.

Dir- La thématique est facilement intégrable du moment qu'elle est adaptée en fonction des degrés. Mais il y a des éléments contraignants comme le timing. Il y a plein de réformes dans l'enseignement, il faut d'abord assimiler toutes les nouveautés et ensuite on peut s'occuper de l'EDD. On peut en conclure qu'il y a un gros problème de formation. L'idéal serait que les anciens professeurs aident les plus jeunes.

Ens- Dans l'ErE, il y a deux aspects : il y a la théorie (qu'on peut développer au sein des cours, faire des liens avec les programmes...) mais il y a aussi le côté pratique. Les élèves doivent appliquer la théorie qu'ils ont appris en cours à leur environnement, c'est-à-dire à leur l'école, dans un premier temps.

Ext- Les programmes constituent des leviers selon le corps enseignant. Mais le programme est-il en évolution, en interprétation ?

Ens- C'est beaucoup plus compliqué de faire évoluer les programmes lorsqu'on est dans l'enseignement général. Dans l'enseignement technique ou professionnel, il y a plus de possibilités.

Ext- Et si le ministère obligeait à faire de l'EDD ?

Educ- C'est possible, mais ça devrait être prescrit sérieusement, être contraignant. Il faut en faire une prescription structurelle.

Dir- Attention, il ne faut pas que ce soit un élément en plus dans le projet d'établissement, ce serait trop lourd !

Dir- Attention aussi de ne pas l'imposer, ce serait mal vu. On nous impose de plus en plus de choses. On a de moins en moins de liberté d'action. Il y a un divorce entre le monde politique et le monde de l'enseignement. L'EDD fait partie de la formation citoyenne et de l'éducation d'un jeune. L'EDD doit donc se faire dans la structure de l'école. Mais attention à l'overdose, il faut éviter de provoquer l'effet inverse. Il faut rappeler dans les programmes que l'EDD est une nécessité pour l'ensemble des écoles de la Communauté française. Le cadre y est et il doit être encore plus reconnu. Et il faut appuyer sans cesse cette démarche sans l'imposer.

Ext- Attention aussi à la lassitude et au rejet des élèves. Il faut qu'il y ait une concertation sur les différents thèmes abordés en fonction des années, une stratégie. Éviter à tout prix la redondance ! Je rencontre des élèves qui ont déjà calculé 3 fois leur empreinte écologique !

Intérêts

Citoyenneté

Ext- Si on encourageait des actions citoyennes coordonnées à l'école ? Quels en seraient les résultats ?

Ens- Le développement de la citoyenneté est l'action qui intéresse le plus les inspecteurs !

Ens- Le concept de citoyenneté serait plus facilement intégrable dans les programmes. Il faut changer l'intitulé et ça irait bien mieux ! Remplacer « développement durable » par « citoyenneté ».

Ens- Lorsque l'on parle de citoyenneté, il y a plus de possibilités d'actions, ça ouvre le débat. On atteint plus de personnes.

Ext- S'il y a des a priori négatifs, la réaction après un cours de DD induira forcément un rejet de la part de l'élève.

Ens- Avec la citoyenneté, il y a un impact direct. Les élèves se sentent plus concernés et ils ont l'impression que leurs actions sont utiles contrairement à celles qui sont effectuées pour le développement durable. Mes élèves me demandent « madame, à quoi ça sert si on est les seuls à le faire, ça va changer quoi ? ».

Ext- Mais lorsque l'on développe le concept de citoyenneté, les enseignants pensent-ils à y intégrer le côté environnemental ?

Dir- Je ne suis pas d'accord avec ce qui vient de se dire. La citoyenneté, c'est un concept fourre-tout ! Tout le monde en a marre d'en entendre parler. C'est complètement rébarbatif. Il faudrait parler de « développement durable et équitable ». Il faut un incitant, un intérêt financier. Dans le cadre de notre projet de conférences, il faut donner aux parents « une carotte » pour qu'ils viennent. On va leur apporter un « plus » car ça va leur permettre de faire des économies chez eux.

Ext- L'une des missions du cours de citoyenneté à l'école est justement d'essayer d'y intégrer aussi les parents. Il y a moyen de retravailler le regard citoyen des parents.

Ressources extérieures

Accompagnement pédagogique

Ext- Il faut renforcer l'évolution du rapport collaboratif entre écoles et associations. L'accompagnement pédagogique des associations devrait servir à accompagner des projets scolaires et pas seulement pour faire des animations ponctuelles. L'objectif est de produire des outils adaptés et utiles afin de garantir une continuité dans les actions. De quoi les écoles ont-elles besoin de la part des associations ? Sur quels types d'actions s'appuient-elles ? Les associations de leur côté proposent ce dont les

écoles auraient le plus besoin selon leur vision, à savoir l'accompagnement pédagogique. C'est aussi dans cet accompagnement qu'ils voient le plus d'intérêts à leur travail. Notamment au niveau de la continuité.

Ext- Si l'accompagnement pédagogique participant à la coordination était assumé par une ressource extérieure comme une asbl. Serait-ce structurellement faisable ?

Dir- Au niveau de la structure, rien n'est prévu. Des animateurs d'associations ne seraient jamais engagés au sein même de l'établissement. Donc ils peuvent agir uniquement en tant qu'agents extérieurs. Ils ne pourront donc pas travailler continuellement mais sporadiquement.

Ext- Il faut agir grâce à des actions coordonnées.

Ext- Les modèles « agenda 21 » ou « éco team » par exemple sont des modèles structurels proposés pour coordonner un ensemble d'actions des profs. Ces modèles permettent de ne pas faire tout le temps appel à une personne extérieure.

Ext- Il faut se rendre compte qu'en tant qu'intervenant extérieur, on ne veut pas se positionner en tant que coordinateur. On est là pour aider l'école à se prendre en main si elle s'en donne les moyens. Le rôle de la ressource extérieure est de donner l'impulsion, la continuité dans le temps doit être gérée par quelqu'un de l'école.

Ext- Un intervenant extérieur peut redonner du sens à l'action grâce à sa présence. Lorsqu'on le voit dans l'école, on se dit : « notre école est donc toujours inscrite dans une optique de développement durable ».

Ext- Il faut créer du lien ! La personne extérieure doit créer une dynamique de prise en charge par un groupe de personnes au sein de l'école qui vont continuer le projet. Il fait juste office de référent extérieur qui continue à accompagner mais ce n'est pas lui qui va gérer la coordination.

Ext- Selon les résultats du questionnaire, les enseignants relevaient que c'était surtout sur les animations et les outils qu'ils se reposaient et assez peu sur l'accompagnement pédagogique.

Ens- Je m'appuie sur des documents pédagogiques qui m'aident beaucoup. Mais j'ai besoin d'une continuité au niveau des animations, il me faut plus d'accompagnement.

Formations

Ens- La formation des profs est primordiale, c'est l'élément principal. S'il a aimé ce qu'il a appris, il l'intégrera d'années en années dans son cours. Il faut que ça aille plus loin qu'une simple animation réalisée ponctuellement par un intervenant extérieur.

Dir- Il faudrait avoir des conseillers en environnement, des éco-conseillers, qui viendraient aider le corps enseignant à intégrer dans le projet d'établissement les éléments concernant le développement durable, la citoyenneté et l'éducation à l'environnement. De cette façon, on éviterait d'avoir recours à un trop grand nombre d'intervenants extérieurs.

Ens- Lorsque l'on parle de la cohérence discours/actes, un audit énergique par exemple, ne se fera jamais si on n'a pas une personne extérieure, un support au niveau budgétaire et organisationnel. On ne peut pas demander à l'école de tout faire, uniquement en interne.

Ext- Nous ne sommes pas engagés dans les Assises pour apporter des moyens supplémentaires. Il faut utiliser les moyens existants. On peut éventuellement réorienter les moyens, améliorer des coordinations, etc.

Ext- Par rapport à notre secteur associatif, réorientons nos actions, diminuons les animations, il faut arrêter de s'éparpiller ! Par exemple, donner plus d'importance aux formations et à l'accompagnement des projets d'école.

Ext- J'ai l'impression que c'est la tendance dans le milieu associatif de faire du long terme tout en n'excluant pas les animations bien sûr. Il y a des éco-conseillers dans plein de communes, on peut essayer d'aller les chercher ! Il y a des ressources existantes !

Ext- Dans l'offre actuelle de formations, trouvez-vous les leviers suffisants pour mener votre projet à bien ?

Ens- Deux problèmes se posent généralement : soit il faut payer pour avoir l'animation/formation et la direction ne veut pas accéder à notre demande car elle n'a pas assez de liquidité, soit la formation se passe à l'extérieur, pendant les heures de cours et la direction ne laisse pas l'enseignant quitter sa classe.

Ens- Nous avons deux journées de formation en interne à l'école qui concernent notre discipline et malheureusement ces formations ne servent à rien !

Ext- Il y a un travail de réorientation à effectuer. On devrait peut-être voir ça au niveau supérieur. Il faudrait instaurer des journées de formations obligatoires. Comme ça les profs pourront faire une mise à niveau.

Dir- N'oublions pas qu'il faut toujours tenir compte du projet d'établissement !

Ext- Donc intégrer le développement durable au projet d'établissement est une condition indispensable. Pourtant beaucoup de profs ne vont pas en formation parce que leurs classes ne sont pas remplacées pendant leurs absences.

Ext- Certains profs ont-ils eu dans leur cursus les outils pour faire de l'ErE à l'école ? Il faut leur en donner la possibilité ! On n'explique pas aux futurs profs comment mener un projet, ils savent juste comment donner cours.

Ext- J'ai eu l'occasion de voir que même lorsque les profs sont formés et prêts à intégrer de l'ErE dans leurs cours, ils peuvent se retrouver bloqués par la direction car leurs idées sont considérées comme trop innovantes.

Ext- Une solution éventuelle serait donc de faire appel au parrainage afin de pallier et de renforcer les lacunes des enseignants. Les heures de cours peuvent être transformées en parrainage en début d'année par exemple.

Il faut vraiment accentuer notre pression sur les formations initiales. Mais ce ne sont pas les mêmes ministres, donc d'autres Assises.

Ext- Les associations le font mais ce n'est pas leur rôle de former les profs !

Ens- Les profs dans l'enseignement technique et dans le professionnel sont souvent plus motivés lorsqu'il s'agit de faire des projets car ils ont travaillé d'abord dans le privé. Ils ont une autre mentalité, sont beaucoup plus motivés et traitent les élèves différemment.